



Pas un contrat aidé au chômage ! Transformation des contrats précaires en postes statutaires de la fonction publique !

Les fédérations de fonctionnaires (CGT ?), FO, FSU, CFTD, SE UNSA, Solidaires, CNT-STE dénoncent la suppression massive des 166 000 contrats aidés au niveau national.

Malgré le flou entretenu, dans le département, cette suppression laisse sans emploi des centaines, voire des milliers de personnes.

C'est un plan de licenciement massif auquel nous sommes confrontés.

C'est le fonctionnement des établissements scolaires, des hôpitaux, des collectivités territoriales qui est mis à mal :

- Suppression des postes d'aide administrative aux directeurs dans les écoles ;
- Suppression des contrats exerçant les missions à la vie scolaire, à la maintenance informatique, à l'entretien et au secrétariat dans les établissements scolaires et les administrations ;
- Suppression de nombreux contrats dans les collectivités locales (agents d'entretien, aides maternelles, cantines, garderies, accueil périscolaire...)
- Suppression de nombreux contrats assurant des missions d'aide soignant dans les hôpitaux et les maisons de retraite ;

Les organisations (CGT ?), FO, FSU, CFTD, SE UNSA, Solidaires, CNT-STE exigent le maintien et le retour de ces personnels sur leur emploi.

Conscientes du caractère précaire de ces contrats, elles considèrent que la seule évolution positive pour ces salariés est la transformation des contrats aidés en emplois statutaires de la fonction Publique et non leur suppression.

Elles demandent que chacun puisse bénéficier d'une formation qualifiante dans la perspective de cet emploi statutaire.

Elles invitent les personnels à se réunir dans les services pour mettre en évidence les conséquences concrètes de ces suppressions sur l'organisation du service et les conditions de travail, à prendre position contre ce plan de licenciement par des motions, des pétitions à signer massivement.

Elles appellent l'ensemble des personnels des établissements et des services (salariés en contrats précaires et titulaires) à participer au rassemblement le mardi 14 novembre 2017 à 17 h 30, Place Gambetta à Amiens.

Une entrevue a été demandée à la Préfecture pour déposer les pétitions et motions, prises de position et pour exiger l'annulation de ce plan massif de licenciement.

**Tous à Amiens
Mardi 14 novembre
17 h 30 - Place Gambetta**